

1^{er} et 2 octobre 2022 - Roland Garros

C'EST LE PRÉSIDENT QUI LE DIT

Le Président de la FFvolley a été heureux d'accueillir les membres du Conseil d'administration à Roland Garros en marge du Paris Beach Pro Tour.

Eric TANGUY félicite les équipes de France pour leurs performances et résultats de cet été, notamment l'équipe de France masculine de volley-ball pour sa victoire en Volleyball Nations League et l'équipe de France féminine de volley-ball pour sa victoire en Golden European League.

Le beach volley n'est pas en reste chez les jeunes et la paire Canet/Rotard qui finit médaillée de bronze au Championnat du monde.

L'équipe de France féminine de volley-ball n'a pas démerité lors du tournoi de France et les équipes étrangères ont été satisfaites de participer à cette compétition amicale et promotionnelle. Le Président remercie les équipes fédérales et bénévoles pour l'organisation de cette première édition.

Il est salué également la visibilité renforcée du volley-ball sur les écrans. La chaîne L'EQUIPE a été la première chaîne de la TNT pendant les matchs des Français à l'occasion du championnat du Monde avec des pics d'audience maximale à 1,2 millions de téléspectateurs.

Retrouvez l'actualité fédérale sur notre site internet www.ffvolley.org et nos réseaux sociaux .

LE MOT DU SECTEUR PRO'

Le Président de la LNV a salué les résultats de nos équipes de France de volley-ball et fait un point de situation du secteur professionnel.

Ainsi, la saison 2022/2023 a débuté avec une Super Coupe masculine réussie.

Cette saison est marquée par le retour des médias dans le volley-ball pro :

- La Ligue A féminine se suivra sur la plateforme Twitch et RMC.
- La Ligue A masculine sera diffusée sur BeIn Sport le vendredi soir avec un match bloqué.

De surcroît, LNV TV a été totalement retravaillée avec la mise en place de caméra 4K, un changement de plateforme (fruit d'un travail commun avec des prestataires français) et l'arrivée d'une API. Tous les matchs seront gratuits sur LNV TV jusqu'aux play-offs.

Cette saison est une saison charnière avec le test de la *licence club* dont la mise en place effective se fera au terme de la saison 2022/2023. Cette labellisation a pour objectif de faire évoluer les structures administrativement, économiquement, commercialement et sportivement.

Retrouvez l'actualité de la LNV sur son site internet www.lnv.fr et ses réseaux sociaux.

PROCES VERBAUX

Le Conseil d'administration a adopté son dernier procès-verbal à la majorité simple, ainsi que les derniers procès-verbaux des commissions fédérales transmis à date.

Les procès-verbaux des commissions disciplinaires, DNACG, agents sportifs et du Conseil de surveillance ont été présentés aux membres sans soulever de remarque particulière.

Retrouvez tous les procès-verbaux sur notre site internet : [CLIQUER ICI](#)

ACTUALITE DES LIGUES ET DES COMITES DE VOLLEY

CDvolley Charente : Conformément à l'article 4.1 du règlement intérieur, le Conseil d'administration a validé à la majorité simple l'extension de limites géographiques du CDvolley de la Charente qui gèrera désormais les clubs dont le siège social est situé dans le département de la Haute-Vienne. Sous réserve de l'absence d'opposition du ministère des sports, le CDvolley de la Charente deviendra ainsi le CDvolley Charente et Haute-Vienne lors de leur prochaine assemblée générale.

Cette situation demeurera jusqu'à ce que la Haute-Vienne se développe et permette d'avoir un nombre suffisant de clubs afin de créer un Comité Départemental propre à ce territoire.

LRvolley Iles du Nord : La FFvolley est confrontée à une situation très complexe créée par le Président de la Ligue Régionale des Iles du Nord, impliquant la préfecture et la DRAJES. Ce contexte conflictuel est très préjudiciable aux clubs de Saint Martin et Saint Barthélémy, notamment quant à leur affiliation et à leur développement au sein de la Fédération.

En conséquence et après débat entre les membres, le Conseil d'administration a décidé à la quasi-unanimité de retirer les missions confiées par la FFvolley au titre de l'article R.131-3 (annexe I-5, point 1.3.2) du code du sport à l'association Ligues Iles du Nord.

La tutelle fédérale sur ce territoire sera assurée par la Ligue Régionale de Guyane dans l'attente de la création d'une nouvelle association à laquelle seront confiées les missions fédérales sur le territoire de Saint Martin et Saint Barthélémy.

NOMINATIONS

Monsieur Alex DRU, en contrat d'apprentissage au sein du service juridique de la FFvolley et bientôt salarié, est nommé délégué aux agents sportifs titulaire (la suppléante demeure Laurie FELIX, responsable du service).

Retrouvez le règlement des agents sportifs sur notre site internet : [CLIQUER ICI](#)

Monsieur BELARDI ZAIM ALIX est nommé président de la Commission Fédérale Volley Santé.

Monsieur Jean-François HOUDAYER est nommé membre de la Commission Fédérale de Développement.

ADOPTION & MODIFICATION DE LA REGLEMENTATION GENERALE

Le règlement des commissions est légèrement amendé concernant la Comité Sport Santé qui devient la Commission Fédérale Volley Santé. Ses attributions sont toilettées dans la rédaction mais demeurent identiques que précédemment.

Retrouvez toute la réglementation fédérale sur notre site internet : [CLIQUER ICI](#)

RESSOURCES HUMAINES FEDERALES

La Fédération pourvoie aux démissions et continue sa professionnalisation permettant de mettre en œuvre ses projets le plus efficacement possible. Ainsi, nous souhaitons la bienvenue à :

- Isabelle COLLET, pôle DTN, chargée de missions volley santé ;
- Eglantine ROULLIN, pôle PROMOTION, community manager en apprentissage ;
- Alex DRU, pôle ADMINISTRATION ET FINANCES, chargé de missions juridiques et contrôle de gestion des clubs en CDI à la fin de son contrat d'apprentissage ;
- Capucine DURUY, pôle PROMOTION, assistante coordination événementielle ;

Le pôle DEVELOPPEMENT sera bientôt renforcé par une personne en contrat d'apprentissage.

AUTRES DOSSIERS

- Le Conseil d'administration a voté à l'unanimité le calendrier de négociation élaboré conjointement entre la FFvolley et la LNV pour la nouvelle convention les liant conformément au code du sport.

Retrouvez la convention FFvolley-LNV actuelle sur notre site internet : [CLIQUER ICI](#)

- L'espace personnel dont le lancement a été fait en juillet 2022 a déjà séduit certains clubs qui sont satisfaits malgré les petits bugs corrigés régulièrement par le bénévole en charge de la transition numérique.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques : transition.numerique@ffvb.org

- Depuis un mois, le Gouvernement français implique le secteur sport amateur et professionnel sur la mise en œuvre d'actions concrètes entrant dans un plan de sobriété énergétique pour l'hiver à venir et les années qui suivront. A travers plusieurs groupes de travail, le mouvement sportif travaille à réduire la consommation d'énergie fossile et électrique mais également la consommation de gaz dans le cadre de ses activités.

Retrouvez le communiqué de presse du ministère de la transition énergétique : [CLIQUER ICI](#)

- Après débat, le Conseil d'administration a décidé de modifier le Fond'Actions Volley en fondation abritée par la Fondation du Sport Français. Les avantages seront multiples, notamment la délégation de la charge administrative et le bénéfice du réseau de la FSF afin d'aller chercher des mécènes.

Retrouvez les informations du Fond'Actions Volley sur notre site internet : [CLIQUER ICI](#)

SUITE

- Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 se rapprochent et l'implication de la FFvolley augmente en conséquence. Nous avons transmis une liste de 500 volontaires au Comité d'organisation (COJOP 2024) à qui il revient le choix final (seront privilégiées les personnes ayant un niveau d'anglais élevé).

Par ailleurs, la FFvolley s'est également positionné sur le relai de la flamme.

IMPORTANT : *Il est rappelé à toutes nos structures que toutes les communications relatives aux Jeux Olympiques et Paralympiques qui pourront être relayées auprès des licenciés doivent strictement contenir que ce qui est indiqué par la FFvolley. L'usage des anneaux olympiques et d'autres signes distinctifs liés aux JOP est formellement interdit, à défaut la responsabilité des structures pourra être engagée.*

SOUS PÔLE FINANCES

ETAT DES LICENCES

Avec +40% d'augmentation du nombre de licences total en comparant septembre 2021 à septembre 2022 (+52% hors licences « événementielle »), la FFvolley est fière d'annoncer un nouveau record. Elle est fière de ses clubs qui ont su rebondir après la pandémie de la COVID et servir notre passion.

Le taux de pérennisation des licences à date est de 90% par rapport à septembre 2021.

Les efforts de nos clubs paient et nous devons continuer la sensibilisation du public à la diversité de l'offre de pratique proposée.

EVOLUTION BUDGETAIRE

Les derniers impacts importants relatifs au budget 2022 concernent le pôle PROMOTION et plus spécifiquement le service événementiel qui est aujourd'hui à l'équilibre.

En effet, les matchs de gala organisés à Montpellier et le championnat de France de beach volley de Saint Laurent du Var permettent de compenser les pertes de l'organisation surprise de la Golden League 2022 qui a néanmoins souri à l'équipe de France féminine de volley-ball.

TARIFS DE LA FORMATION

Les membres du Conseil d'administration ont adopté à la majorité simple les nouveaux tarifs du pôle DTN relatif au secteur formation professionnelle.

En effet, à l'issue d'un travail conjoint entre la direction technique et la commission fédérale, les tarifs ont été harmonisés et mis en cohérence sur tout le territoire.

Retrouvez les informations relatives à la formation sur notre site internet www.ffvolley.org

Après avoir souffert longtemps de la pandémie, les territoires des DROM-CROM entament leur rentrée sereinement avec une prise de licence accrue.

Côté océan pacifique, la Ligue de Wallis et Futuna débute une mission de détection et a renouvelé ses dirigeants suite au décès de leur ancien président. La Ligue de Nouvelle Calédonie a aussi accueilli l'encadrement technique propre à la détection des volleyeurs. Elle a organisé les Assises du Volley-Ball, évènement très bien reçu localement.

Côté océan indien, la Ligue de Mayotte est en redressement judiciaire depuis cet été. Néanmoins, la situation financière s'améliore avec plusieurs abandons de créances. La Ligue peut désormais recevoir de nouveaux financements et continuer son développement puisqu'elle enregistre 730 licenciés et 16 clubs malgré ses difficultés.

La Ligue de la Réunion constate une forte augmentation de ses licenciés et a labellisé son premier club volley santé. L'organisation de la 1^{ère} coupe de l'Océan Indien des moins de 21 ans a été l'occasion de médiatiser fortement le volley-ball. Enfin, La Réunion continue à mettre l'accent sur la formation et la détection.

Côté des caraïbes, les ligues de Guadeloupe et de Martinique organisent très prochainement leurs championnats régionaux jeunes et seniors après de longues années de suspension dues aux mesures gouvernementales pour lutter contre la COVID 19.

La Ligue de Guyane explose son nombre de licences avec +40% d'augmentation. Elle continue sa politique autour du beach volley mais rencontre des difficultés sur le BVS au regard des calendriers décalés avec la métropole.

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Le pôle développement a présenté le bilan de la saison passée ainsi que les actions à venir en se référant à trois axes forts du projet de développement fédéral, à savoir:

1) « Investir la jeunesse »

> Baby volley: Un premier séminaire « Baby Volley » a été organisé en décembre 2021 à Antony, et une deuxième édition aura lieu en décembre 2022 (site restant à définir).

Lancement de l'agrément « Baby Volley » en 21/22, décerné à 158 clubs à l'issue de la saison.

> SMASHY: Nouveau record avec 57 000 élèves initiés en 21/22, soit 20 000 de plus que la saison précédente. Ces opérations ont été menées par 188 clubs dans 776 écoles partenaires. Nouvelle édition du classeur SMASHY à venir (avec situations pédagogiques filmées).

> Volley 2nd degré: Augmentation du nombre de Clubs Jeunes, avec 71 affiliations en 21/22. Nouvelle édition du manuel Educ'Volley à venir (avec situations pédagogiques filmées).

2) « Diversification de l'offre de pratique » (#AChacunSonVolley)

> Le volley outdoor c'est in my club : Lancement d'un dispositif ayant permis d'identifier et valoriser 158 tournois outdoor portés par 112 clubs, dont 25 ont été tirés au sort pour remporter des kits outdoor (filets, ballons, ...). Ce projet devrait être reconduit en 22/23.

> Organisation de la Coupe de France Compét'lib et de la Coupe de France Masters

3) « Structuration et professionnalisation » (services aux clubs et instances)

> Label Club Formateur : Evolution des niveaux de labellisation, avec des niveaux « bronze », « argent » (TOP 150) et « or » (TOP 25) et actualisation de certains critères pour être en parfaite cohérence avec le projet fédéral. Labellisation de 317 clubs au titre de la saison 21/22.

> Service Civique: 180 contrats réalisés en 2021, et plus de 200 en 2022, mis à disposition des GSA, comités et ligues. Les 3 fiches missions fédérales ont été labellisées « Génération 2024 ».

> DAF, Aides aux Ligues, dotations aux nouvelles structures, campagne bénévoles, ...

BILAN EVENEMENTIEL

Eric TANGUY a dressé le bilan des organisations événementielles de la saison 2021/2022. Il a relevé les éléments positifs, notamment les finances à l'équilibre et l'affluence croissante du public qui répond à la nouvelle grille tarifaire au bénéfice des acteurs fédéraux (clubs et dirigeants).

Pour 2022/2023, la FFvolley s'est positionnée pour organiser une poule de la Volleyball Nations League masculine à Orléans. Les financements sont en cours de sécurisation au niveau des collectivités, de la DIGES et des partenaires. Le budget s'élèvera à environ 1,3 millions d'euros.

La FFvolley aimerait également organiser des matchs de Challenger Cup pour l'équipe de France féminine.

L'enjeu du pôle PROMOTION est d'avoir de vrais événements qui soient des spectacles sportifs et d'améliorer le plan de communication en anticipant les temps forts.

SUPER SIX VOLLEY ASSIS

La France avec l'appui du Comité Départemental de la Mayenne organisera le Super Six de Volley assis à l'aréna de Laval. Les financements sont également en cours de sécurisation et des réflexions sont entamées sur la structure support de cet événement prévu budgétairement à plusieurs centaines de milliers d'euros.

POINT ETAPE - POLITIQUE MARKETING

Le service marketing déroule son plan en ayant avancé sur la plupart des objectifs fixés. L'activité a connu une forte affluence avec le renouvellement et la signature de nouveaux partenariats.

POINT ETAPE - POLITIQUE COMMUNICATION

Six mois après la présentation de l'audit communication, le service communication a proposé un point d'étape qui démontre que les actions mises en place ont permis d'acquérir plus d'abonnés sur l'ensemble des réseaux sociaux fédéraux.

L'objectif est de continuer de suivre les préconisations données et de lancer les projets de fond d'ici la fin de l'année 2022.

REGLEMENTATION SPORTIVE

Le Conseil d'Administration a adopté les règlements particuliers des compétitions suivantes :

- N2 et N3 féminine,
- Coupe de France jeune M13 à M21,
- Finales des Coupe de France jeune M13 à M21,
- Coupe de France pro,
- Challenge France Volley Assis.

(!) Le règlement particulier relatif à la COVID est supprimé. Ainsi, cette maladie n'a plus de statut particulier dans nos textes.

Retrouver toute la réglementation sportive sur notre site internet : [CLIQUER ICI](#)

INFORMATION COUPE DE FRANCE

La FFvolley a atteint son record d'inscriptions et remercie les clubs pour leur engouement à cette compétition. Elle enregistre +28% d'inscrits, soit plus de 260 équipes par rapport à la saison précédente pour un total de 1400 équipes en 2022/2023.

Le vice-président en charge de pôle a également présenté aux membres ses estimations concernant la constitution des poules.

VOLLEYADES ET COUPE DE FRANCE M11

Il est rappelé les dates et les ligues organisatrices pour la saison 2022/2023 ainsi que le nombre d'équipes possible par territoires :

Maxi-Volleyades : Ligue Grand Est du 27 au 29 mai 2023 ;
Volleyades : Ligue Bourgogne Franche Comté du 29 avril au 1er mai 2023 ;
Mini-Volleyades : Ligue Auvergne Rhône Alpes du 27 au 29 mai 2023 ;
Coupe de France M11 : Ligue Normandie du 16 au 18 juin 2023.

(!) En raison d'incertitudes trop tardives sur les participants, les délais de réponse et de paiement seront non-modifiables et la FFvolley se devra d'être intransigeante quant à leur respect pour ne pas mettre en difficulté les organisateurs.

PÔLE DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

PROJET HORIZON 2028

Concernant les équipements, nous avons recensé à ce jour 7 projets de beach volley, néanmoins, 12 autres projets seront bientôt éligibles après la modification d'une barrière réglementaire que le ministère en charge des sports gère actuellement.

La commission fédérale des équipements est en cours de réactivation pour effectuer des homologations de terrains.

Concernant la politique emploi, il y aurait à priori une dizaine de création de poste pour 2022, mais nous manquons encore de visibilité. Ces nouveaux emplois auront évidemment une casquette équipement et seront formés en conséquence.

FORMATION

La rentrée est chargée sur ce secteur formation qui monte en puissance avec des recettes croissantes. Notre gestion du secrétariat et de la facturation doit s'améliorer.

Le DEJEPS et BPJEPS ont reçu l'habilitation de l'Etat. Nous sommes désormais en totale maîtrise de nos formations.